

AVIS AMENDÉ

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Cet avis amendé remplace les avis antérieurs publiés concernant cette demande

Une demande de certificat d'autorisation de démolition d'immeuble sera entendue à la séance du comité de démolition qui aura lieu le 21 juillet 2025, 18h00, dans la salle des activités, Centre Lac-Brome, 270 rue Victoria, à Lac-Brome. Toute personne peut assister à la réunion.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à Owen Falquero, greffier de la municipalité.

Demande:

Bâtiments agricoles (2 granges) au 124-138, chemin Tibbits Hill, lot 3 938 215, zone R-7-J12, Lac-Brome.

Propriétaires : Marie-Michelle Desjardins & Paul M. Pathy

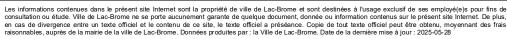
Usage projeté suite à la démolition :

Reconstruction

Donné à Lac-Brome Ce 8 juillet 2025

Owen Falquero, B. A. LL. B. J. D. Avocat Greffier







Imprimé le : 23 juin 2025 à 10:53:31

Auteur : France Brazeau

CYCI